

France-Montmorency: Architectural and related services

OJ S 230/2021 26/11/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ville de Montmorency

Postal address: 2 avenue Foch BP 70101

Town: Montmorency

NUTS code: FR France

Postal code: 95162

Country: France

E-mail: marchespublics@ville-montmorency.fr**Internet address(es):**Main address: <https://marches.maximilien.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

mission de Maîtrise d'oeuvre la pour réhabilitation et extension de l'école élémentaire Jules Ferry et de ses anciens logements et la réhabilitation de l'école maternelle des Sablons, inscrite dans une

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la consultation porte sur l'opération de réhabilitation et extension de l'école élémentaire Jules Ferry et de ses anciens logements et la réhabilitation de l'école maternelle des Sablons, inscrite dans une démarche de certification Hqe.

Le site concerné se situe au 101 avenue Charles de Gaulle, à Montmorency.

L'Opération objet de la présente consultation comprend :

- la réhabilitation de l'école élémentaire Jules Ferry et de l'école maternelle des Sablons ;
- la réhabilitation de l'ancien bâtiment des logements ;
- l'Extension de l'ancien bâtiment des logements et de l'école élémentaire Jules Ferry.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71200000 Architectural and related services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

le démarrage de la mission de maîtrise d'oeuvre est prévu fin mars - début avril 2022.

La livraison de l'ouvrage objet de l'opération de travaux est attendue pour mi-août 2025.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, incluant les éléments de mission réalisés pendant l'année de parfait achèvement et d'éventuelles missions complémentaires postérieures est estimée à 56 mois.

La présente consultation est un appel d'offres ouvert, passé selon les dispositions prévues aux articles R2161-2 à 5 du code de la commande publique.

Cet appel d'offres vise à confier à une équipe de concepteurs un marché public de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire Jules Ferry et de l'école maternelle Les Sablons.

La visite des lieux est obligatoire. Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Mme. DOUCET à l'adresse suivante : cdoucet@ville-montmorency.fr. Les visites auront lieu les mardi et jeudi matin, entre le 30 novembre 2021 et le 21 décembre 2021. Les visites ne seront plus possibles après cette date.

Les candidats prendront soin de faire signer l'attestation jointe dans le dossier de consultation par l'agent de la Ville en charge de la visite.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 55

Price - Weighting: 45

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 56

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée allant jusqu'à la fin du délai parfait achèvement de l'opération de travaux.

Les candidatures seront examinées pour évaluer :

- La qualité des références fournies en adéquation avec le projet ;
- Les capacités économiques et financières
- les capacités techniques et professionnelles

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat ou les membres du groupement n'entrent dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, et en particulier n'entrent dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique ;
- une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, en application de l'article R2143-9 du code de la commande publique ;

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, permettant au candidat de présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du présent marché de maîtrise d'oeuvre. En application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 juin 2020, l'acheteur ne tiendra pas compte des variations de chiffre d'affaires consécutives à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Les analyses relatives au chiffre d'affaires seront réalisées sur la base du montant estimé du marché de maîtrise d'oeuvre, rapportée à sa durée prévisionnelle.
- une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- en application de l'article 3 de la loi no77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977.
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- une déclaration indiquant l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du présent marché. Le candidat présentera ses moyens techniques, et plus particulièrement numériques (logiciels), adaptés à la nature de la mission de maîtrise d'oeuvre.
- Le certificat à jour d'inscription à l'ordre des Architectes (ou toute inscription similaire ou équivalente) pour tout candidat ou membre d'un groupement ayant cette qualité.
- La présentation des moyens humains en nombre et niveau suffisants compte tenu de l'importance et des exigences de la mission de maîtrise d'oeuvre. Le candidat présentera notamment la copie des titres d'études et professionnels du candidat ou de chaque membre du groupement ;
- Un dossier comportant, pour chaque candidat ou chaque membre d'un groupement, les références acquises au cours des cinq dernières années précédant la parution de l'avis d'appel à la concurrence portant tout ou partie de missions similaires ou approchantes, d'importance ou de complexité équivalente à la présente opération (nom du pouvoir adjudicateur, mode de dévolution (en co-traitance ou seul), date et lieu d'exécution, date de livraison ou avancement pour les opérations en cours, nature du programme, surface de plancher construite / réhabilitée, nature et montant de la prestation (missions précises effectivement réalisées et non sous-traitées), identité du mandataire, enveloppe financière initiale du maître d'ouvrage HT, montant des travaux réalisés HT, durée des travaux, objectifs environnementaux souhaités et atteints, similarités avec l'opération objet du présent marché, caractère de site occupé ou non occupé, photographies des ouvrages exécutés).
- Une liste générale de références reflétant l'activité d'ensemble.
- l'annexe présentation des références complétée ;
- L'Annexe candidature complétée.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement.

Aussi, il est interdit pour l'architecte mandataire de se présenter en agissant à la fois :

- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Cette clause d'exclusivité ne concerne par les autres membres du groupement.

Le non respect de cette règle entraînera le rejet de tous les candidats et groupements impliqués.

Les équipes de maîtrise d'oeuvre seront constituées des compétences suivantes :

- architecte inscrit à l'ordre des Architectes ;
- un ou des bureaux d'études techniques démontrant les compétences suivantes : fluides, thermique, structure, construction bois, analyse du cycle de vie ;
- bureau d'études Qualité Environnement
- un économiste de la construction ;
- un cuisiniste ;
- un paysagiste - ecologue ;
- un acousticien ;
- un bureau d'étude synthèse ;
- un coordonnateur SSI

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/01/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 04/01/2022 Local time: 12:05

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2 Boulevard de l'hautil BP 30322

Town: Cergy Pontoise Cedex

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/11/2021

